

Objectifs 2010-2011

Institutions

- 1) Participer aux travaux sur l'avenir institutionnel de la région, notamment l'étude Bienne-Jura bernois du Prof. Schuler ; dynamiser l'action de la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes.
- 2) Poursuivre, affiner et renforcer la collaboration établie avec les autorités municipales de Bienne et d'Évilard ; systématiser l'échange d'information et mieux faire connaître le rôle du CAF dans les milieux politiques et dans les services de l'administration liés aux domaines d'action du CAF.
- 3) Participer à la mise en place de la Conférence régionale Seeland-Bienne-Jura bernois en collaboration avec les organismes régionaux.
- 4) Défendre les intérêts des francophones dans l'organisation de l'administration cantonale décentralisée et dans la préfecture du nouvel arrondissement de Bienne, notamment lors de la succession du préfet suppléant.

Culture

- 5) Renforcer les compétences de participation politique du CAF en matière culturelle, dans l'attribution des subventions. Clarifier les relations avec l'Office cantonal de la culture, le Service de la culture de la Ville de Bienne et la commune d'Évilard.
- 6) Défendre les intérêts de la culture francophone du district bilingue de Bienne lors de la révision totale de la Loi sur l'encouragement des activités culturelles et dans la négociation des contrats de subventionnement.

Formation

- 7) Soutenir le développement de l'offre de formation francophone dans le district bilingue de Bienne, à tous les degrés, notamment lors de la révision de la Loi sur l'école obligatoire (RELEO 2012), dans la réorganisation des sites de la HEP BEJUNE et dans la mise en place du Centre de formation professionnelle Berne francophone (CEFF).

- 8) Suivre, accompagner et encourager la mise en place de filières bilingues, dans le district de Bienne comme dans le reste du canton.
- 9) Soutenir et favoriser la formation duale francophone au Centre hospitalier de Bienne (CHB).

Bilinguisme

- 10) Poursuivre la collaboration et les échanges avec le Forum du bilinguisme et maintenir une répartition des tâches efficace dans l'intérêt de la promotion du bilinguisme dans le district bilingue de Bienne.
- 11) Veiller au respect du bilinguisme de la planification hospitalière régionale et prendre position sur les modèles mis en consultation.

Communication/médias

- 12) Renforcer la visibilité du CAF dans les médias et dans la population (francophone et alémanique) du district de Bienne et de la région ; intensifier les échanges avec les médias et favoriser le contact direct avec les citoyens.